

CLUB D'ÉCHECS TOUR, PRENDS GARDE ! BESANÇON

PROTOCOLE SANITAIRE OPEN TOUSSAINT 2021

1. Vérification du *pass sanitaire* des participants et des spectateurs à partir de 12 ans et 2 mois : vaccins à jour ou test datant de moins de 72 heures ou un certificat de rétablissement.
2. Le port du masque est exigé, par décision de la Ville de Besançon, dans tous les locaux municipaux en plus du passe sanitaire ;
3. Un affichage de messages clairs, avec infographies sera prévu dans la salle ;
4. Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires, rhume...) ne doit pas se rendre dans la salle de jeu ou si, présentant ces symptômes pendant la partie, doit en informer le responsable et quitter la salle ;
5. Respect des gestes barrières :
 - limiter les déplacements et les contacts au maximum. Pas de poignée de mains avant et après la partie, même sous la forme d'un « check », ce geste n'ayant aucune raison d'être moins contaminant qu'une poignée de main ;
 - se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou par une friction hydroalcoolique mis à disposition avant, pendant et après la partie . Attention : un lavage des mains toutes les 5 utilisations de solution hydroalcoolique ;
 - se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ;
 - se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle ;
 - éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ;
 - ne jamais s'essuyer les mains sur la table ;
 - ne jamais souffler sur l'échiquier ;
 - essuyer la table (avec produit désinfectant) si besoin.
6. Le club définit le nombre de personnes admises dans le respect des règles sanitaires en vigueur localement et ainsi que la disposition des échiquiers en fonction du nombre de tables (et des espaces de jeu sans table). En dehors des phases de compétition (parties du match), une distanciation physique d'au moins un mètre reste obligatoire entre les personnes et, pendant le jeu, 1 mètre entre les échiquiers ;
7. Apporter son propre matériel (masque, stylo, boissons) ;
8. Le club se charge de l'installation du matériel (2 personnes maximum respectant en permanence la distanciation sanitaire ; lavage des mains obligatoire avant et après manutention) : désinfection (poignées de porte, tables, échiquiers, pendules, feuilles de parties) ;
9. Aération régulière par ouverture en grand des ouvrants (fenêtres...) 15 minutes et au moins toutes les 3 heures ;
10. Désinfection pièces, échiquiers, pendules, tables et chaises après la partie ;
11. Nettoyage des toilettes régulièrement.
12. Un responsable covid sera nommé, chargé de contrôler que les mesures soient respectées et tenir un registre des contrôles.

